

FORMATION SFI

COMITÉ DE MISE EN ŒUVRE
DE LA NORME SFI
QUÉBEC



Module 1

Les programmes de certification forestière

Version 2
Avril 2015

Qu'est-ce que la certification?

- La certification est un outil de gestion permettant aux organisations de démontrer au public qu'elles appliquent de saines pratiques de gestion et d'intervention forestières.
- Les aspects environnementaux, sociaux et économiques sont parties prenantes des différents programmes.
- Les organisations sont auditées annuellement par un vérificateur indépendant.

L'implantation d'un programme de certification

- Les organisations se certifient selon les exigences d'une norme prédéfinie;
- Pour maintenir leur certification, les organisations doivent :
 - i. se soumettre à un audit effectué par une tierce partie;
 - ii. rencontrer les exigences de la norme (ex. SFI) et se conformer à la réglementation applicable.

La certification forestière au Canada

- Le Canada est le pays où l'on trouve la plus grande superficie forestière certifiée au monde;
- Trois normes sont principalement utilisées au Canada :
 - 1) Sustainable Forestry Initiative (SFI)
 - 2) Canadian Standards Association (CSA)
 - 3) Forest Stewardship Council (FSC)

État de la certification au Canada

Programme de certification	Superficie certifiée (en millions d'ha)
SFI	80.0 (2015)
FSC	53.6 (2015)
CSA	37.5 (2013)

Superficie totale certifiée au Canada : **153** millions d'ha
(doublons soustraits)

Forêts aménagées au Canada : **232** millions d'ha

Pourcentage des forêts aménagées certifiées: **65.9 %**

Forest Stewardship Council (FSC)

- Certification internationale
- Les participants doivent adhérer aux 10 principes et aux 56 critères d'aménagement forestier
- Quatre (4) normes régionales au Canada
 - 1) Norme boréale
 - 2) Norme de la Colombie-Britannique
 - 3) Norme Grands-Lacs Saint-Laurent
 - 4) Norme des Maritimes

Canadian Standards Association (CSA)

- Norme développée spécifiquement pour les opérations forestières au Canada
- Norme fondée sur 4 principes :
 - 1) Participation publique
 - 2) Performance
 - 3) Systèmes
 - 4) Amélioration continue

Sustainable Forestry Initiative (SFI)

- Norme d'AFD reconnue internationalement
- Système complet de principes, d'objectifs et de mesures de performance
- Pour atteindre et promouvoir l'AFD sur l'ensemble des terres forestières (publiques et privées)

Pourquoi se certifier?

- La certification forestière est un critère d'achat pour les consommateurs.
- Les consommateurs veulent que les produits du bois qu'ils achètent proviennent de forêts aménagées de manière durable, se collant ainsi à leurs valeurs.
- Depuis les années 1990, les consommateurs demandent à l'industrie forestière:
 - de fournir des rapports d'audit rédigés par des vérificateurs indépendants et qui démontrent que l'organisation rencontre les engagements de performance environnementale qu'elle s'est fixée;
 - d'impliquer le public dans l'établissement des cibles de performance environnementale.

Information supplémentaire

Pour obtenir plus de renseignements sur la certification forestière, consultez :

- le site Internet du Comité SFI Québec :
<http://www.sfi-quebec.org/>
- le site Internet « La certification de l'aménagement forestier au Canada » : www.certificationcanada.org
(site développé et maintenu par l'Association des produits forestiers du Canada (APFC))

OU

- contactez les participants au programme SFI.